

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 Avril 2023

PROCES-VERBAL DE SEANCE

L'an deux mille vingt-trois et le douze avril à 20h40, le conseil municipal de la commune régulièrement convoquée s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Thierry COUTEAU, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 05 avril 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 10

Nombre de conseillers municipaux présents : 9

Sont présents: Antoine AZZI, Jean CASSAGNAUD, Thierry COUTEAU, Sylvie FONTANEAU, Patrice GABAUDE, Christine LAMBERT, Céline MARCHAND, Géraldine RONCALLI, Guillaume ZAYKINE

Absents: Amandine CORRADINI

Secrétaire de séance: Sylvie FONTANEAU

M. Le Maire ouvre la séance à 20h40

1- Approbation du Procès verbal de la séance du conseil municipal du 08 mars 2023

Lequel est approuvé à l'unanimité des membres présents

2- Vote des taux d'imposition 2023 - DE 016 2023

M Le Maire propose de fixer les taux d'imposition de 2023 comme suit :

Taxe foncière bâti : 55,67% ; Taxe foncière non bâti : 58,70 % ; Taux de la taxe d'habitation : 15.60 %

Vote à l'unanimité

3- Constitution d'une provision pour créances douteuses pour 2023 - DE 017 2023

M. le Maire rappelle au conseil qu'afin d'être conforme aux exigences de la qualité comptable en la matière, il a été prévu au budget la constitution d'une provision pour dépréciation d'actif à hauteur de 15% du solde des comptes « créances douteuses » (4161) correspondant à des loyers non encaissés des débiteurs en difficulté.

Pour 2023, le montant de la provision s'élève à 15% (14 255.41 €), soit 2138.31 €.

Vote à l'unanimité

4- Vote Budget primitif 2023- Commune - DE 018 2023 (Mme FONTANEAU Sylvie, étant concernée par un programme en investissement, sort de la salle et ne prend pas part au vote). Secrétaire : Mme MARCHAND Céline

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant à **1 106 323.78 €**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	264 700.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	232 500.00
014	Atténuations de produits	21 776.00
65	Autres charges de gestion courante	94 424.93
66	Charges financières	9 200.00
67	Charges exceptionnelles	5 000.00
68	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	2 139.00
023	Virement à la section d'investissement	64 600.85
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 221.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		706 561.78

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	8 264.00
73	Impôts et taxes	249 184.00
74	Dotations et participations	119 963.00
75	Autres produits de gestion courante	62 000.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	267 150.78
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		706 561.78

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
204	Subventions d'équipement versées	2 000.00
21	Immobilisations corporelles	101 200.00
23	Immobilisations en cours	205 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	91562.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		399 762.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	172 010.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	34 577.00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	64 600.85
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 221.00
001	Résultat d'investissement reporté	111 353.15
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		399 762.00

Vote à l'unanimité

5- Vote Budget primitif 2023– Lotissement - DE 019 2023

Le dit-budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant à 375 977.56 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	1 000.00
65	Autres charges de gestion courante	50.00
66	Charges financières	1 483.00
023	Virement à la section d'investissement	81 570.78
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	104 410.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	1 483.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		189 996.78

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	81570.78
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	106 943.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	1 483.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		189 996.78

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	5 637.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	106 943.00
001	Solde d'exécution section d'investissement	73 400.78
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		185 980.78

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	81 570.78
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	104 410.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		185 980.78

Vote à l'unanimité

6- Vote Budget primitif 2023– Service EAU - DE 020 2023

Le dit-budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant à 179 695.23 €

SECTION D'EXPLOITATION**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	64 000.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 264.00
67	Charges exceptionnelles	2 000.00
023	Virement à la section d'investissement	1 614.73
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 667.00
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		86 545.73

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Ventes produits fabriqués, services	23 000.00
74	Participation Commune	8 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 230.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	49 315.73
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		86 545.73

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	40 000.00
23	Immobilisations en cours	46 919.50
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 230.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		93 149.50

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	1 614.73
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 667.00
001	Solde d'exécution section d'investissement	80 867.77
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		93 149.50

Vote à l'unanimité

7- Vote Budget primitif 2023– Service Assainissement - DE 021 2023

Le dit- budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant à 115 228.84 €

SECTION D'EXPLOITATION**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	8 800.00
66	Charges financières	180.00
67	Charges exceptionnelles	3 891.78
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 439.00
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		27 310.78

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Ventes produits fabriqués, services	5 800.00
74	Subventions d'exploitation	5 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 771.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	8 739.78
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		27 310.78

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
23	Immobilisations en cours	76 210.06
16	Emprunts et dettes assimilées	3 937.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 771.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		87 918.06

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 439.00
001	Solde d'exécution section d'investissement	73 479.06
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		87 918.06

Vote à l'unanimité

8- Remplacement de l'auto-tondeuse financé par crédit-bail avec option d'achat - DE 022 2023

M. le Maire informe le conseil que l'auto-tondeuse achetée en 2004 est en panne. Compte tenu de l'état du véhicule, il est nécessaire de procéder à son remplacement. Après consultation de plusieurs concessionnaires agricoles, la solution d'un contrat de crédit-bail avec option d'achat à l'issue de la période de location s'avère intéressante.

L'entreprise Marandel a proposé un devis pour une tondeuse autoportée KUBOTA G261HD s'élevant à 22 100 € HT, soit 26 520 € TTC.

L'acquisition de l'auto tondeuse peut être financée par un crédit-bail avec option d'achat aux conditions suivantes :

Montant de l'investissement: 22 100 € HT, TVA: 4 420 €, 26 520 € TTC -**Durée du contrat :** 60 mois

Règlement des loyers : Mandatement à échoir

Plan de crédit-bail :

Nombre de loyers	Périodicité	Montant HT
1	1 mois	3121.20 €
59	Mensuelle	358.02 €

Valeur résiduelle : 2210 € HT **Frais de dossier TTC:** 100 €

Le conseil municipal décide d'approuver la conclusion d'un contrat de crédit-bail avec option d'achat, autorise Monsieur le Maire à signer le devis et tout document se rapportant au contrat de crédit-bail.

Vote à l'unanimité

9-Réduction des déchets

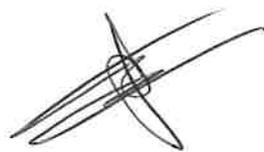
M. le Maire informe le conseil que la CCPA propose de mettre en place des composteurs collectifs mis à disposition gratuitement par le COVALDEM et d'organiser une campagne de broyage de végétaux gratuitement dans la commune pour ce printemps.

Le conseil décide de faire la demande d'un composteur collectif auprès de la CCPA et de bénéficier du service gratuit de broyage de végétaux.

La séance est levée à 22h35

Le maire,
Thierry COUTEAU

Le secrétaire de séance,
Sylvie FONTANEAU




Affiché le 7 juillet 2023 et mis en ligne sur saintecolombesurlhers.e-monsite.com